

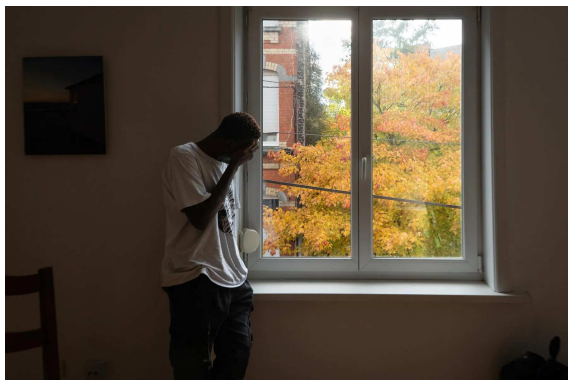
20231206 La Croix

<https://www.la-croix.com/france/mineurs-et-migrants-un-reve-de-france-a-l-epreuve-de-la-realite-20231206>

Mineurs et migrants, un « rêve » de France à l'épreuve de la réalité

Le nombre de mineurs étrangers qui tentent leur chance en France est en constante augmentation ces dernières années. Déjà saturé, le système de protection de l'enfance peine à les accueillir dans de bonnes conditions.

Youna Rivallain,



Son rêve à Demba, c'était le foot. Comme beaucoup d'autres migrants, le jeune Malien rêvait de partir en Europe, signer en club, devenir un grand footballeur, et subvenir aux besoins de sa famille. Sur les réseaux, ses copains du village déjà partis vers le Vieux Continent le narguaient sur Instagram. « *Il faut que tu viennes* », lui répétaient-ils. Alors en 2020, Demba a quitté le Mali à 13 ans, tout seul, sans rien dire à personne. « *Si j'en avais parlé à mes parents, ils m'auraient dit non.* »

À lire aussi [VIDÉO. Mineurs et migrants, le dossier de La Croix sur ces enfants prêts à tout pour rejoindre l'Europe](#)

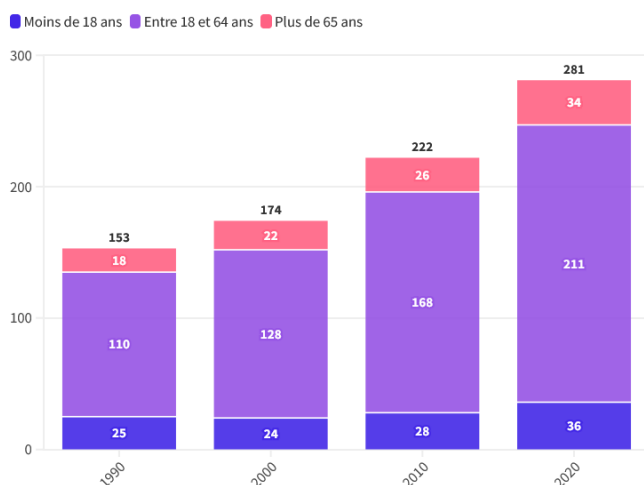
Attablé dans la cuisine de l'appartement lillois qu'il partage désormais avec son coloc turc Emirkane, le jeune homme raconte en quelques mots son périple : les petits boulots en Mauritanie pour payer la pirogue [jusqu'aux Canaries](#), l'arrivée en Espagne puis à Paris, et enfin à Lille où, sa minorité ne faisant aucun doute, il a été placé en maison d'enfant à caractère social (Mecs). Comme 50 autres mineurs non accompagnés (MNA), Demba est aujourd'hui pris en charge dans un centre d'accueil géré par l'association Alefpa.

Reprise des arrivées depuis 2021

Si le phénomène des mineurs en migration apparaît en France dès la fin des années 1990, c'est à partir de 2015 et de la crise en Syrie que leur nombre explose, avec un pic à 18 000 jeunes reconnus mineurs en 2018, avant de connaître un coup d'arrêt lors de la crise sanitaire. Depuis la levée des restrictions, leur nombre est [en constante augmentation](#).

36 millions d'enfants migrants dans le monde en 2020

Par âge, en millions de migrants



Source: Unicef, Eurostat.

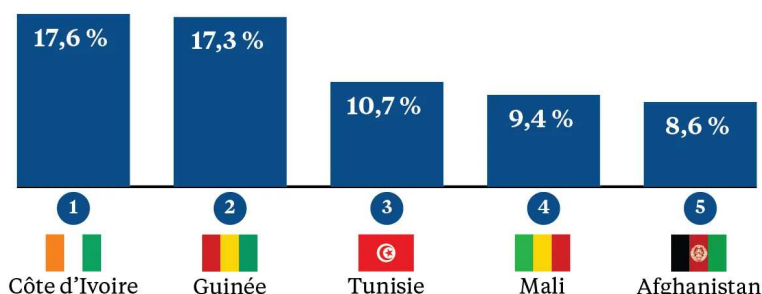
• A Flourish chart

Les derniers chiffres du ministère de la justice annoncent que 14 782 jeunes migrants ont été reconnus mineurs en 2022, soit 30 % de plus qu'en 2021, et l'année 2023 promet de battre les records. « *Nous faisons face actuellement à une arrivée massive de MNA en provenance notamment d'Italie* », s'alarme François Sauvadet, président de l'Assemblée des départements de France et du Conseil départemental de la Côte-d'Or. « *Les départements, qui ont la charge de la protection de l'enfance, se sentent bien seuls pour faire face à ce défi.* »

L'influence des réseaux sociaux

Originaires principalement de Guinée, du Mali, de Côte d'Ivoire, [du Sénégal](#) mais aussi plus récemment de Tunisie, les mineurs non accompagnés sont à 93 % des garçons, le plus souvent âgés de 15 à 17 ans, et représentent entre 15 et 20 % des flux migratoires. Selon les pays, leurs motifs de départ varient : instabilité politique ou économique, absence de perspectives ou violences familiales.

Les principaux pays des MNA arrivés en France en 2022

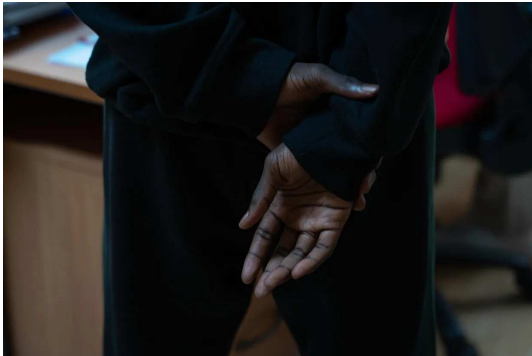


Sources : Unicef, Eurostat.

VISACTU LA CROIX

Sur les réseaux, l'Europe apparaît comme un eldorado. « *Les réseaux sociaux ont individualisé la décision de migrer*, analyse Olivier Peyroux, sociologue spécialiste de la migration des mineurs. *Il y a encore sept ou huit ans, les parents mandataient leurs enfants*

pour partir. Aujourd'hui, un jeune voit ses amis mettre en scène sur Instagram ou Snapchat leur supposée réussite sociale en Europe. La mondialisation, ces jeunes veulent "en être". De plus en plus, ces mineurs prennent seuls la décision de partir, puis demandent à leur famille de financer le voyage. »



Celui-ci a un coût : entre 8 000 et 20 000 € depuis la Guinée. Ceux qui peuvent se permettre de partir appartiennent donc aux classes sociales les plus aisées de leur pays d'origine. Parmi les pays de destination, la France a l'avantage de la langue, mais aussi souvent de la diaspora. *« La diaspora malienne, par exemple, y est extrêmement bien implantée, assure Olivier Peyroux. Ce sont eux qui se cotisent pour aider le cousin à venir en Europe, lui trouver un hébergement, etc. »*

Seule chance d'être régularisés

L'arrivée massive de mineurs s'explique en partie, paradoxalement, par le durcissement de la politique migratoire. *« Plus elle est restrictive pour les majeurs, plus elle pousse les jeunes à migrer avant leur majorité »*, assure Olivier Peyroux. Tout mineur isolé sur le territoire français doit en effet être pris en charge par [l'Aide sociale à l'enfance](#) (ASE), qu'il soit français ou étranger. Dans ce dernier cas, il pourra à sa majorité demander un titre de séjour.

« Plus la politique migratoire est restrictive pour les majeurs, plus elle pousse les jeunes à migrer avant leur majorité »

Olivier Peyroux, sociologue spécialiste de la migration des mineurs

Prenons le cas d'un Guinéen se déclarant mineur, et appelons-le Hassan. En arrivant en France, Hassan se présente à un commissariat. Celui-ci le dirige vers une solution d'hébergement d'urgence en attendant son évaluation de minorité. Lors d'un entretien avec des représentants de l'Aide sociale à l'enfance, ceux-ci devront déterminer si oui ou non, Hassan est bien mineur, au regard de ses déclarations sur son identité, son âge, sa famille d'origine, sa nationalité et son état d'isolement. Le [test osseux](#), méthode controversée pour évaluer l'âge des migrants mais jugée peu fiable, n'est quasiment plus utilisé.

Si Hassan fait partie du petit pourcentage à être évalué mineur – évitant ainsi de rejoindre la cohorte des migrants majeurs sans papiers –, il fait l'objet d'une ordonnance de placement provisoire dans une structure de protection de l'enfance, au même titre que les [enfants placés](#) du territoire.

Point de rupture

Et c'est là que la question des mineurs migrants, dont la prise en charge oscille entre protection de l'enfance et politique migratoire, crisper. Ils sont régulièrement accusés de profiter du système français et d'engorger les dispositifs de protection de l'enfance. Fait inédit, le conseil départemental du Territoire de Belfort a annoncé en octobre refuser désormais de prendre en charge des mineurs non accompagnés, annonçant avoir atteint « un point de rupture ».

À lire aussi [Mineur et migrant : Bachir, Camerounais de 16 ans, en route pour l'Europe depuis un an](#)

Les arrivées de mineurs non accompagnés dans les systèmes de [protection de l'enfance](#) interviennent de fait dans un contexte difficile : hausse de la précarité en France – qui s'accompagne de l'augmentation des violences familiales et des placements d'enfants dans les dispositifs de l'ASE – mais aussi crise du recrutement.

Crise du recrutement

« *Le travail des travailleurs sociaux n'est pas valorisé* », estime Egidia Pichon-Leng, cheffe de projet protection de l'enfance pour la Fondation d'Auteuil. « *De moins en moins de personnes qualifiées acceptent de faire ce métier.* » Pour pallier les [difficultés de recrutement](#), les structures font de plus en plus appel à des travailleurs sociaux en intérim, peu ou pas qualifiés. « *En dix jours d'intérim, tu te fais le salaire d'un éduc !*, explique Alexis Rivière, éducateur spécialisé dans la structure où vit Demba, mais passer d'un éduc à un autre, ça crée des ruptures de parcours chez les jeunes. »



Plutôt que d'accuser ces mineurs isolés, beaucoup préconisent de prendre le problème dans l'autre sens. « *Nous assistons à une frénésie de déclarations politiques employant un vocabulaire catastrophiste* », dénonce Michel Caron, ancien président de l'Alefa et auteur d'un rapport sur les enfants de l'exil. « *Mais les chiffres, ce sont 14 782 mineurs non accompagnés confiés à l'ASE en 2022, sur 377 000 enfants placés au total.* » « *Accuser 15 000 enfants de la défaillance d'un système, c'est un peu facile* », renchérit Violaine Husson, responsable des questions Genre et protections à la Cimade.

Avocate lilloise, spécialisée en droit de l'immigration, Émilie Dewaele accuse. « *Si tous les centres d'accueil sont saturés, c'est que les départements ne veulent pas débloquer de fonds supplémentaires !* » Mais de l'autre côté de la barrière, eux protestent. « *En Côte-d'Or, nous allouons 64 millions d'euros à la protection de l'enfance, dont 7,5 pour les MNA*, annonce François Sauvadet. *C'est 10 millions de plus qu'en 2022, et nous prévoyons 8 millions en plus en 2024.* »

Traitement différencié

Pour rentrer dans les budgets, les départements ont développé une nouvelle stratégie, les « dispositifs spécifiques MNA » : ces derniers sont séparés des enfants du territoire et placés entre eux, dans des structures au coût de fonctionnement moindre, dans le but de désengorger les dispositifs. Pour une structure accueillant des jeunes du territoire dans le Nord, le prix de journée, finançant l'encadrement des jeunes, la surveillance de nuit, mais aussi l'école, la nourriture et les activités, est de 150 €. Pour les dispositifs MNA, il est de 63 €.



Se développe progressivement l'hébergement des jeunes étrangers seuls dans des hôtels, avec une visite d'éducateur de temps en temps. « *Imaginez ces ados, livrés à eux-mêmes dans des chambres d'hôtels souvent miteuses, à 30 km de leur lycée, sans pouvoir cuisiner* », se désole Violaine Husson de la Cimade. Parmi les jeunes de l'ASE [logés à l'hôtel](#) – pratique en théorie interdite depuis 2022 –, 90 % seraient des MNA.

Une manne pour les réseaux de trafic

« *Et ça, c'est quand les jeunes ont un hébergement*, dénonce Émilie Dewaele. *De plus en plus, il peut se passer des jours voire des semaines avant qu'un migrant déclaré mineur ne trouve un hébergement.* » Sans compter que certains départements, qui en ont pourtant l'obligation légale, ne les mettent plus à l'abri dans l'attente de leur évaluation de minorité. Ces situations récurrentes ont conduit la France à être condamnée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme pour traitements dégradants.

Déjà rendus vulnérables par le traumatisme vécu lors de leur parcours migratoire, ils se retrouvent parfois à la rue ou dans des squats, en proie aux réseaux, alimentant le discours selon lequel ils seraient des délinquants. « *Certains gamins traficotent pour 10, 20 euros pour se nourrir, d'autres font des bêtises pour aller en prison, où ils seront protégés*, témoigne l'avocate. *Un jeune m'a dit "et si je sors de prison, je vais où ?". Je n'avais pas la réponse.* »

À lire aussi [Drogue : enquête sur les enfants dealers, petites mains du trafic](#)

Également spécialiste de la traite des êtres humains, Olivier Peyroux observe depuis quelques années un changement de stratégie des réseaux de traite, qui s'engouffrent dans les failles du système de prise en charge des mineurs non accompagnés. « *Avant, ces réseaux recrutent dans les pays de départ. Aujourd'hui, ils n'ont plus besoin d'aller les chercher ! Les MNA sont une main-d'œuvre facile à recruter, notamment comme guetteurs dans le trafic de drogue.* »

Des jeunes qui veulent bosser

Pourtant, lorsqu'ils sont pris en charge par la protection de l'enfance, les mineurs issus de la migration souvent s'intègrent facilement. « *Lorsque nous avons commencé à accueillir des MNA, nous avons compris que leurs besoins n'étaient pas les mêmes que ceux des autres enfants placés* », se souvient Marc Chabant, directeur du développement de la fondation Action enfance.

« Les mineurs non accompagnés font plus partie de la solution que du problème. »

Olivier Peyroux

« Nous qui étions habitués à gérer des problématiques de décrochage scolaire, de difficultés comportementales, nous avons vu débarquer ces jeunes qui se lèvent aux aurores, qui ont un projet, qui veulent bosser. » « Quand on discute avec les commerçants et les artisans, les MNA font plus partie de la solution que du problème, renchérit Olivier Peyroux. Si les Guinéens n'étaient pas là, étant donné les difficultés de recrutement, beaucoup de boulangeries fermeraient ! »

Demba, lui, a commencé un bac pro comme peintre en bâtiment. Ça ne lui plaît pas beaucoup, mais à sa majorité, pour pouvoir prétendre à un titre de séjour, il devra témoigner d'une formation professionnalisante, pour ne pas être un « *poids économique* » pour la société. En attendant, il garde ses rêves de foot : le club de Marcq-en-Barœul lui a proposé un premier contrat.



<https://youtu.be/9TvOM5YnJzY>